

Les membres du GRÉ

Groupe restreint		
La Présidente du GRE	Madame Evelyne BILLON	Administratrice
Médiatrice théorique	Madame Viviane HORTA	Chargée de mission au sein de l'APED
Médiatrice théorique	Madame Fanny JUILLET-RENOU	Psychologue au sein de la RAPHAVIE
Directrice secteur enfance	Madame Vanessa MORIN	Directrice du CMPP
Directeur secteur adulte	Monsieur Christophe DURAND	Directeur de l'ESAT-SIAMAT L'Avenir
Secrétaire	Madame Sophie DEHAUT	Directrice de la RAPHAVIE

Groupe complet		
Réfèrent IME L'Espoir	Caroline BUNGSHEE	Educatrice spécialisée IMPRO
Réfèrent IME Du Bois d'En Haut	Joséphine SIRE	Educatrice spécialisée
Réfèrent ESAT-SIAMAT L'Avenir	Béatrice CANTAU	Animatrice de soutien
Réfèrent SAJH Maurice Guiot	Bénédicte RESVE	Educatrice spécialisée
Réfèrent SAJH L'Horizon	Ariane FEUILLEDET	Educatrice spécialisée
Réfèrent Centre d'Habitat	Nicolas BORG	CESF
Réfèrent RAPHAVIE	Jennifer CARLIER	Educatrice spécialisée
Réfèrent siège social	Laurence QUERE	Assistante technique
Famille Administrateur	Monsieur PLANAS	Administrateur, Président de l'APED
Famille Administrateur	Monsieur BOURDALEIX	Administrateur
Famille Administrateur	Madame JOURNOT	Administratrice
Représentant des personnes accompagnées	A confirmer en fonction de la thématique abordée	

A venir ...

Lundi 3 février 2020	13h30-15h30	Groupe restreint	Réunion préparatoire à la réunion du groupe complet du jeudi 6 février 2020
Jeudi 6 février 2020	13h30-16h30	Groupe complet	Thématique ou sujet remonté
Lundi 30 mars 2020	13h30-15h30	Groupe restreint	Réunion préparatoire à la réunion du groupe complet du jeudi 2 avril 2020
Jeudi 2 avril 2020	13h30-16h30	Groupe complet	Thématique ou sujet remonté
Lundi 8 juin 2020	13h30-15h30	Groupe restreint	Evaluation
Jeudi 11 juin 2020	13h30-16h30	Groupe complet	Présentation du bilan de l'année : résultats de



1 Impasse du Petit Moulin
95340 PERSAN
01.30.28.48.81

groupedereflexionethique@aped-espoir.fr

Décembre 2019
N°2

Qu'est-ce qu'est le GRÉ ?

Le GRÉ est l'acronyme qui désigne le *Groupe de Réflexion Éthique* de l'APED.

(En savoir plus...1)

Un sigle très symbolique qui signifie : **volonté, reconnaissance, satisfaction.**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi **03 février 2020** au siège de l'Association.



Changer le lexique pour changer les regards...

Nous voudrions parler aujourd'hui d'un échange collectif que nous avons eu lors de notre première réunion du GRÉ sur le thème : **Changer le lexique pour changer les regards...**

L'un des objectifs du GRÉ est de construire ensemble un lexique de l'APED. Un lexique qui privilégie le sens plutôt que l'utilisation technique des mots. Nous croyons que les mots déterminent notre discours et notre manière de le comprendre. La façon dont nous parlons du monde et de notre mode de vie est étroitement liée. Cela signifie que les noms que nous donnons aux choses façonnent notre expérience, et à leur tour, influencent les noms que nous leur donnons.

Le discours sur le handicap a été érodé par son utilisation, les mots ne signifiant plus les actions, commençant par le propre mot *Handicap*. L'origine du mot Handicap est anglaise : est cela veut dire *hand in cap* ce qui signifie littéralement « main dans le chapeau ».



Cette définition découle d'un jeu d'échanges d'objets personnels qui se pratiquait en Grande Bretagne au 16^{ème} siècle. Un arbitre évaluait les objets et s'assurait de l'équivalence des lots afin d'assurer l'égalité des chances des joueurs.

Alors, le sens originel du mot handicap, avec cette idée de donner une égalité des chances, a progressivement disparu pour laisser place à la notion de désavantage qui l'emporte aujourd'hui et lui donne une nuance défavorable. Donc, aujourd'hui l'« étiquette » personne handicapée confère à la personne un statut dévalorisant et la résume trop souvent à une « personne incapable ».

Notre idée dans le GRÉ est de suggérer une réflexion collective au sein de chaque établissement de l'APED sur l'utilisation des mots en privilégiant les mots inclusifs et en abandonnant les mots frontières. Cela veut dire rechercher des mots qui donnent plus de sens à nos actions. Par exemple, aller au-delà du modèle consistant à définir la personne en fonction de sa « déficience » et ses « incapacités » mais à la valoriser en tant que personne unique, avec sa propre singularité et sa *différence*. Il s'agit d'une approche qui privilégie le positif de la *différence* et non la « normalisation », la « performance » d'une personne par rapport à une autre.

Nous proposons donc dans un premier temps de ne pas parler de « personne handicapée » mais de « personne en situation de handicap ».

En premier lieu le terme « personne en situation de handicap » peut jouer un rôle très positif, qui consiste non seulement à désigner une personne atteinte d'un handicap permanent, mais aussi, d'élargir la notion de la « personne handicapée » à toute personne ayant des difficultés à accomplir une tâche dans un contexte donné.

Changer le mot « personne handicapée » par « personne en situation de handicap » n'est pas simplement une « affaire de situation », mais il ouvre la possibilité de ne pas définir, identifier, et ne pas laisser le mot « handicapé » figer les personnes. Cela veut dire, de ne pas transformer ni la souffrance momentanée, ni la condition ou la souffrance permanente d'une personne en substantif ou en adjectif qualificatif de son état.

Nous pensons qu'il sera plus enrichissant d'ouvrir, auprès des personnes accompagnées de chaque établissement, un débat, une ouverture à d'autres termes, qui peut encourager plutôt l'inclusion que l'exclusion. Peut-être que le choix de ce nouveau néologisme « personne en situation de handicap » n'est pas idéal. Il existe également d'autres termes qui ont été déjà proposés dans la réunion du GRÉ qui correspondent à la même perspective : « personne exceptionnelle », « personne extraordinaire », « personne spéciale », « personne avec une nouvelle intelligence » ou simplement « personne différente ».

Notre question de la newsletter de ce mois est la suivante : Quel terme faut-il retenir pour ne pas renfoncer la *différence* de chacun mais plutôt faciliter la rencontre ? A vous de nous le proposer en envoyant un email à grouperedereflexionethique@aped-espoir.fr

Pour aller plus loin ...

En savoir plus...1

Le groupe de réflexion éthique est un projet de l'APED qui vise à créer un espace de réflexion pour nourrir les actions pratiques menées dans les établissements et consolider les valeurs de l'Association.

Ce groupe de réflexion éthique a été conçu pour répondre aux situations complexes auxquelles les professionnels sont confrontés quotidiennement dans nos établissements, en raison de la vulnérabilité et de la fragilité des personnes que nous accueillons. Mais aussi pour construire une articulation harmonieuse entre les dimensions individuelles et collectives de notre travail.

Toute personne appartenant à l'Association a la possibilité de saisir le groupe de réflexion éthique (usagers, familles, professionnels) à n'importe quel moment.

Le demandeur qui souhaite présenter une situation ou un thème de réflexion doit adresser sa demande par écrit à la gouvernance du groupe par mail: grouperedereflexionethique@aped-espoir.fr ou par courrier: Groupe de Réflexion Éthique, 1 impasse du Petit Moulin, 95340 Persan.